

La crise du COVID-19

Utilisation de la plateforme de déclaration CIRNET

Le personnel et les institutions du système de santé font face à un défi sans précédent. Compte tenu de la situation actuelle, il est particulièrement important de partager des informations sur la sécurité des patients, d'apprendre ensemble des expériences vécues et d'éviter de répéter les erreurs commises.

La fondation Sécurité des patients Suisse a donc décidé d'ouvrir le portail de déclaration CIRNET à toutes les institutions jusqu'à nouvel ordre. Nous souhaitons ainsi créer une plateforme qui rassemble le plus d'informations possible au niveau national, pour ensuite les transmettre aux milieux spécialisés.

C'est pourquoi CIRNET invite toutes les institutions du domaine de la santé à utiliser sa plateforme de déclaration.

Nous y collectons des rapports sur la sécurité des patients qui sont apparus récemment dans le cadre des mesures prises pour gérer la crise et lutter contre le COVID-19:



- apparition de nouveaux problèmes;
- manques d'organisation ou de communication;
- pénuries et défauts de matériel;
- événements critiques sans dommages pour le patient;
- risques cliniques.

Le portail de déclaration ne sert toutefois pas uniquement à la collecte de défauts et de problèmes, mais aussi au recueil d'informations précieuses et de conseils utiles pour venir à bout de cette situation extrêmement difficile. Nous vous prions donc également de fournir les informations suivantes:



- stratégies de gestion réussies;
- solutions créatives aux problèmes;
- mesures de soutien à la gestion des risques cliniques;
- expériences positives;
- exemples de réussite.

Information importante: n'utilisez pas le système de déclaration pour:



- recenser des cas d'infection;
- signaler des erreurs de traitement;
- documenter des dommages subis par les patients.

Vous pouvez saisir les informations directement dans le système de déclaration en cliquant [ici](#). Les institutions déjà membres du réseau CIRNET peuvent continuer à transmettre leurs déclarations de la manière habituelle.

Toutes les informations continuent bien entendu à être traitées de manière anonyme. La direction de CIRNET n'est pas en mesure d'identifier les institutions et les individus à l'origine des déclarations.

Vous trouverez davantage d'informations relatives au réseau CIRNET sur securitedespatisents.ch/cirnet

Lien vers le portail de déclaration à utiliser comme modèle: https://www.cirnet.ch/eingabe_formular.asp?IDSys_Form_View=16029